

Les Nouvelles de

Ségoufielle



La Gascogne Toulousaine

N°11 Juin 2015

LE MOT DU MAIRE



Quinze mois se sont écoulés depuis que vous nous avez confié la gestion de notre commune.

Nous travaillons toujours avec autant de plaisir sur le programme de campagne que nous vous avons présenté. Dans ce dernier, il y avait un projet important, à savoir la construction d'un stade multisports. La commune voulait faire un investissement de qualité afin de donner aux jeunes, aux adolescents et au sport en général toute sa place pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer à travers une activité sportive.

Ce projet devenu une réalité, est une parfaite illustration de ce que nous souhaitons pour notre village. La pratique du sport a ce formidable avantage de contribuer, de favoriser le lien social. Ce stade multisports est plus qu'une simple structure sportive. Il a pour objectif de devenir un véritable lieu de vie de notre commune, et nous nous en réjouissons.

Vous avez pu remarquer que, petit à petit, notre village change son apparence. Dans ce cadre, et comme nous nous y étions engagés, vous trouverez dans ce journal le détail des réalisations que nous avons accompli depuis quelques mois, sans oublier le fleurissement du village et du parking de l'école afin que vous preniez toujours autant de plaisir à vivre à SEGOUFIELLE. Je voudrai associer à cette nouvelle gestion communale l'ensemble du personnel qui travaille tous les jours pour vous apporter un service de qualité.

L'été arrive, chacune et chacun d'entre vous vont prendre des vacances bien méritées. Que vous partiez à la mer ou à la montagne, je vous souhaite de passer d'agréables moments de détente. Si vous avez fait le choix de rester à SEGOUFIELLE, n'oubliez pas trois rendez-vous importants pour la vie du village : le festival « CONTRETEMPS » le 18 Juillet, le festival « ROCK & BLUES » le 22 Août et la fête du village les 19 et 20 septembre, événements, qui, j'en suis convaincu, vous feront passer de belles soirées musicales et festives.

Quant à votre équipe municipale, elle sera toujours disponible si vous deviez faire appel à elle durant cette période estivale..

Georges BELOU
Maire de SEGOUFIELE



SOMMAIRE

Dossier page 2

- Regard et compréhension sur les taxes liées à l'habitation
- Les budgets 2015

Les Travaux page 6

Le Conseil Municipal des Jeunes page 7

Les événements passés et fêtes page 8

Le centre de loisirs page 8

Les festivités de l'été page 9

Du côté des associations page 10

Les brèves page 12

DOSSIER

Regard et compréhension sur les taxes liées à l'habitation

Depuis 2012, la **taxe d'aménagement** remplace :

La taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS), la taxe pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE), la taxe complémentaire à la TLE en Île-de-France (TC-TLE).

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

Elle s'applique aux demandes de permis (y compris les demandes modificatives générant un complément de taxation) et aux déclarations préalables. Pour l'ensemble du territoire communal est fixée à 5%.

Taxe habitation, taxe foncière : quelles différences ?

La taxe d'habitation est un impôt local demandé à tout contribuable dès lors qu'il a à sa disposition un logement meublé au 1er janvier de l'année d'imposition. Elle s'applique aussi bien pour une maison qu'un appartement acheté, loué ou prêté par un parent ou un proche.

La taxe foncière est demandée à tous les propriétaires d'un appartement, d'une maison, d'un terrain constructible ou non constructible. Elle est établie pour l'année en cours d'après la situation du contribuable au 1er janvier. La taxe foncière est due pour tous les biens détenus, qu'ils soient utilisés ou non par leurs propriétaires à titre de résidence principale, ou secondaire. La taxe d'habitation ainsi que la taxe foncière sont calculées à partir de la valeur locative cadastrale du logement et de ses dépendances (garage, emplacement de parking, cour). Selon le code des impôts, « **la valeur locative correspond au loyer annuel théorique que pourrait produire un immeuble bâti ou non bâti, s'il était loué dans des conditions normales** ». Les taux applicables sont ceux votés par les collectivités locales bénéficiaires.

Pour la taxe d'habitation, la valeur locative cadastrale est diminuée individuellement par l'action de différents abattements obligatoires (charge de famille) et facultatifs

(conditions de ressource, grand âge, handicap...). La valeur obtenue après application des abattements, appelée valeur locative nette, sert de base pour le calcul du montant à payer. Pour la taxe foncière, les taux applicables diffèrent selon que les biens taxés sont bâtis ou non bâtis. Ainsi, la base d'imposition est égale à 50% de la valeur locative cadastrale pour les propriétés bâties et à 80% de la valeur locative cadastrale pour les propriétés non bâties. Pour partie, la taxe foncière est constituée de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Dans le cas d'une location de logement, le propriétaire est en droit de répercuter cette taxe particulière sur son locataire. Les deux taxes locales servent essentiellement à financer les budgets de fonctionnement des collectivités locales (région, département, communauté de communes, communes). Les taux applicables sont votés annuellement par les collectivités locales selon leurs besoins.

Le paiement de la taxe d'habitation

les règles sont les suivantes :

- elle est payable par tous les contribuables : elle concerne la résidence principale qu'ils soient propriétaires ou locataires ;
- elle peut bénéficier d'exonérations partielles (revenus modestes, handicaps) ou totales (étudiants logés en résidences universitaires, personnes âgées en maison de retraite, local strictement professionnel, etc.) ;
- il est impossible de la payer deux fois. Seule la situation au 1^{er} janvier compte.

Le règlement de la taxe foncière

est soumis aux règles suivantes :

- elle est payable par tous les propriétaires d'un bien bâti ou non bâti, utilisé à titre personnel, loué ou prêté ;
- elle s'applique aux bâtiments commerciaux, industriels ou professionnels ;
- des exonérations sont prévues (personnes âgées de plus de 75 ans non imposables sur le revenu, bénéficiaires d'un minimum social, constructions nouvelles par le département pendant deux ans ;
- le propriétaire peut réclamer à son locataire le paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En résumé, un propriétaire de sa résidence principale doit donc obligatoirement s'acquitter d'une taxe habitation et d'une taxe foncière.

Un locataire d'une résidence principale devra s'acquitter uniquement de la taxe d'habitation, mais il pourra être redevable le cas échéant d'une taxe foncière s'il est propriétaire d'une résidence secondaire ou encore d'un terrain agricole.

Pour tous renseignements : <http://www.impots.gouv.fr/>

Depuis quelques années, la taxe d'habitation est associée au paiement de la redevance audiovisuelle. Cette taxe est d'un montant fixe pour tous. Le paiement de la taxe foncière étant déterminée par la situation du contribuable au 1^{er} janvier, lors d'un achat/vente en cours d'année, il est fréquent que les actes notariés prévoient une régularisation à l'amiable dite « prorata temporis ». Le montant est réparti proportionnellement au nombre de mois et de jours d'occupation.

Les budgets de la commune et du service de l'eau

Lors de sa séance du 26 Avril 2015, le conseil municipal a voté à la majorité des membres présents (11 pour, 3 contre) le budget 2015 de la commune et du service des eaux dont une synthèse vous est présentée ci-après :

La Commune

Section d'Investissement : 422 457€

Cette section d'investissement se caractérise en dépenses, par une baisse globale de près de 45% des crédits ouverts en 2015 tout en maintenant, à minima, une politique de croissance de la commune.

On peut noter les principales ouvertures de crédits :

- le remboursement du capital des emprunts pour 78 570€ : le solde du remboursement de l'emprunt TVA que nous avons fait pour les travaux d'agrandissement de l'école pour 41 000€ une provision de 10 000€ relative à la maîtrise d'œuvre pour le futur club house du tennis.
- des travaux d'investissement à hauteur de 269 000€ (voir détail ci-après).

Pour financer ces dépenses, on peut mentionner :

- 119 050€ au titre du report excédentaire 2014
- 77 570€ les diverses dotations reçues au titre du FCTVA et de la taxe d'aménagement.
- 37 000€ attendues dans le cadre d'une part de la participation d'un PUP et de subventions relatives à l'acquisition de matériel informatique, du stade multisports, du nouveau jardin d'enfants et de la mise en conformité des ERP.

Section de Fonctionnement : 1 147 931€

La majorité des crédits de « Charges à caractère général » a été prévu en fonction des dépenses réelles de l'exercice précédent.

On peut tout de même noter :

- Une augmentation globale de 1.91% de la masse salariale. Dans ce chapitre, a été prise en compte l'embauche d'un nouvel employé (contrat emploi avenir) en remplacement d'une mise en longue maladie.
- La contribution de la commune à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine au titre du transfert de charges pour 44 391€.
- Dans les charges de gestion courante (129 791€), il a été prévu 32 000€ au titre des indemnités des élus (Maire et Adjoints), 32 791€ au titre de la participation communale au Service Départemental d'Incendie et de Secours, 42 000€ pour les cotisations aux organismes de regroupement, et 14 850€ pour les associations communales.

- Les frais Financiers à hauteur de 45 285€, en prenant en compte la part intérêt de l'emprunt réalisé pour les travaux d'investissement 2014.

Le financement de cette section de fonctionnement est assuré, outre le report excédentaire de l'exercice 2014 pour 293 616€ et le revenu des immeubles communaux pour 86 550€, par :

- Remboursement par l'assurance des salaires d'agents municipaux en longue maladie pour 25 000€
- Les produits des services pour 39 120€.
- Le produit des taxes locales représente 252 700€, et à la dotation de solidarité communautaire 64 565€.
- Comme prévu par le gouvernement, la Dotation Globale de Fonctionnement a été inférieure de 15 570€ pour s'établir à 110 000€. Les autres dotations de l'État ont été projetées à hauteur de 109 680€ et la participation de la CAF (caisse d'allocations familiales) au titre du CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) pour un montant de 135 000€)

En ce qui concerne les taux d'imposition communaux, il a été décidé d'augmenter seulement le taux du foncier bâti qui était de 29.86% en 2014, pour le passer en 2015 à 30.16% soit +1%. Les taux de la taxe d'habitation et du foncier non bâti ne changent pas par rapport à 2014. Ils restent respectivement à 17.70% et 127.98%.



Service de l'Eau

Section d'Investissement : 173 983€

Ces dépenses d'investissement se caractérisent principalement par :

- l'inscription des crédits relatifs au marché de travaux concernant le remplacement de la canalisation qui part du compteur de l'Isle Jourdain jusqu'au château d'Eau de Bigot ainsi que la reprise de branchements au centre du village et chemin de Bordeneuve pour un montant forfaitaire de 98 000€.
- le remboursement du capital des emprunts pour 20 600€.
- une provision de crédits à hauteur de 11 660€ pour l'acquisition de matériel.

Ces dépenses sont financées outre le report de l'excédent d'investissement 2014 pour 66 230€ par les écritures d'amortissements à hauteur de 52 420€ et un emprunt prévisionnel de 50 000€.

Section de Fonctionnement : 382 208€

Dans le cadre de ces dépenses de fonctionnement, on peut noter :

- Le produit de la vente de l'eau à hauteur de 55 320€, 15 000€ la taxe de pollution, 5 000€ une prévision de travaux de branchements et 91 000€ l'assainissement.
- Le report excédentaire de l'exercice précédent pour 182 888€.

Nouveaux tarifs pour le Service de l'Eau Au 01.04.2015

Raccordement au réseau assainissement :

Nouveaux logements : 1 870€ HT (1 835€ en 2014)
Logements anciens ou rénovés : 940€ HT (920€ en 2014)

Pose, retrait et déplacement d'un compteur d'eau :

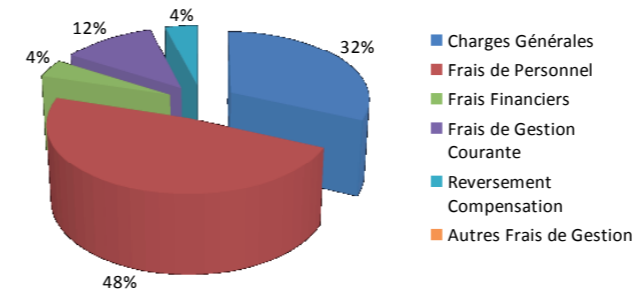
Pose : 595€ HT (585€ en 2014)
Retrait : 102€ HT (100€ en 2014)
Déplacement : 255€ HT (250€ en 2014)



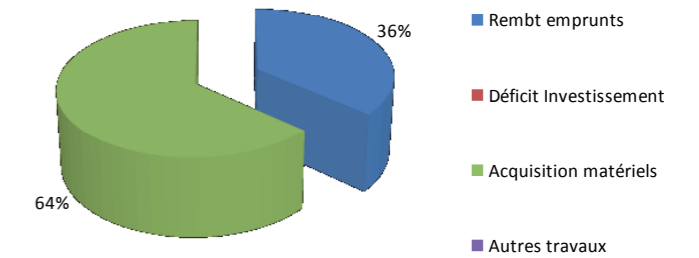
TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2015

	Montant
BATIMENTS	
Vitaux Église	11 000,00
Travaux appartements Mairie	26 000,00
Porte chaufferie foyer (norme ERP)	1 800,00
Rideaux école (classe PS)	1 700,00
Fenêtre bureau du Maire	700,00
Bibliothèque (norme ERP) + porte d'entrée	3 500,00
Club house tennis	45 000,00
	89 700,00
MATERIEL ROULANT	
Balayeuse occasion	6 000,00
Véhicule léger	11 500,00
Tondeuse autoportée	12 600,00
	30 100,00
MATERIEL INFORMATIQUE	
Achat de «chrome books» pour l'école	4 700,00
Achat portable CLSH	700,00
	5 400,00
TRAVAUX VOIRIE	
Aménagement piétonnier école	8 400,00
Ralentisseur Mairie + parking Câblage Plus	10 400,00
Solde marché parking école	8 800,00
Travaux de voirie centre village	15 000,00
Travaux voirie Garros, ralentisseurs Chemin Vieux	5 000,00
Travaux de voirie Chemin du Bœuf, Aoueillé	16 000,00
	63 600,00
MATERIEL	
Jardinières	1 300,00
Matériel cantine : armoire produits dangereux	1 200,00
étagères, vestiaires personnel, aspirateur	
Tables, Chaises pour le foyer	3 100,00
Plateformes bacs OM et sélectif	5 000,00
Cuve à désherber	2 600,00
	13 200,00
DIVERS	
Stade Multisports	55 000,00
Parc de jeux enfants	10 000,00
Plantations	2 000,00
	67 000,00
TOTAL	269 000,00

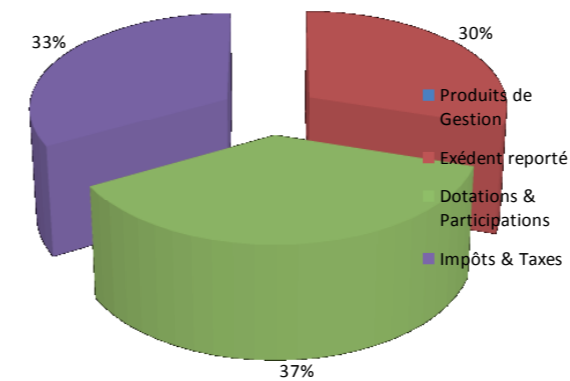
COMMUNE



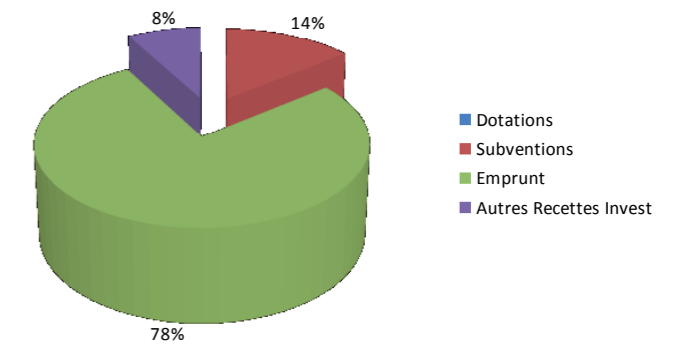
Dépenses fonctionnement



Dépenses investissement

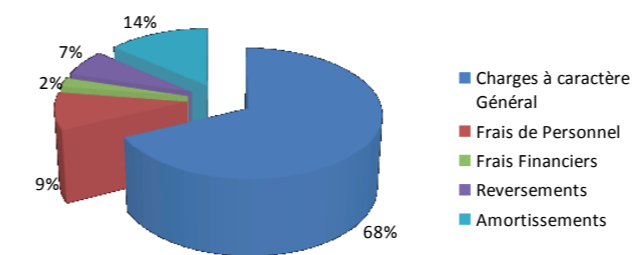


Recettes fonctionnement

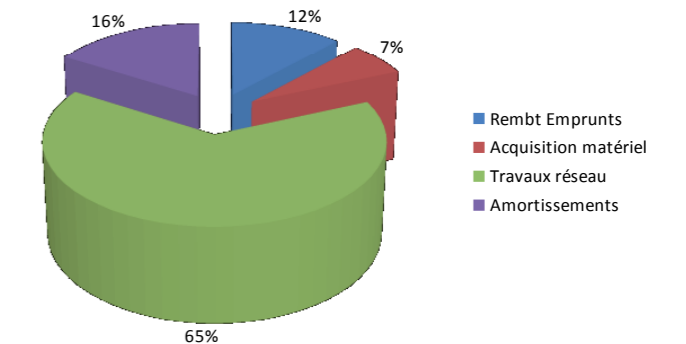


Recettes investissement

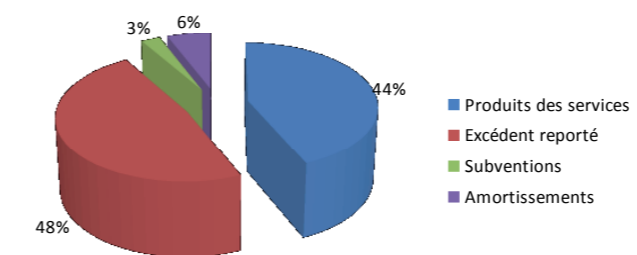
EAU



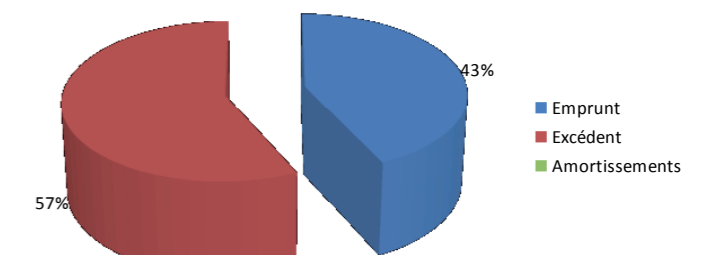
Dépenses fonctionnement



Dépenses investissement



Recettes fonctionnement



Recettes investissement

TRAVAUX

Beaucoup de changements depuis le début de l'année. Pour mémoire, voici en détail et en photos ce que nous avons réalisé.

Les ralentisseurs du chemin Vieux et le cousin berlinois

Suite aux nombreuses plaintes des riverains du chemin Vieux et à l'augmentation de la circulation sur cette voie communale, il était nécessaire d'assurer la sécurisation de celle-ci. Deux nouveaux ralentisseurs ont été réalisés par la société Mallet. La vitesse est limitée à 30 km/h.



Les travaux de rénovation du réseau d'eau potable 1^{ère} tranche :

château d'eau du bois de Bigot limite de la commune de l'Isle-Jourdain, chemin de la forge RD9, impasse des gragniottes
Comme promis, nous continuons la rénovation vétuste de notre réseau d'eau vétuste. Dans un souci d'économie, d'environnement et de qualité rendus aux usagers, ces travaux effectués par la société OULES, étaient devenus indispensables. Les vieilles installations en fonte sont remplacées, les fuites sont éliminées et les circuits sont modifiés pour assurer un maximum de pression.

Les trottoirs côté mairie, école jusqu'au foyer



Afin de protéger davantage la circulation des piétons et de maintenir une circulation douce entre le centre ville, l'école et nos aires de jeux, un nouveau trottoir a été créé en face de l'école. Par ailleurs, dans le cadre du plan Vigipirate, il est désormais interdit de stationner le long de la cour de l'école sur le chemin de Bordeneuve.

La rénovation intérieure du foyer

Notre salle du foyer vieillissante avait besoin d'un coup de jeune et d'une bonne remise aux normes, sans quoi le préfet ordonnait sa fermeture. Les travaux enfin réalisés permettent à ce jour de recevoir en toute sécurité les divers intervenants de l'O.I.S, de l'école de musique et diverses associations. N'oublions pas que les Ségoufiellois peuvent louer le foyer pour les événements familiaux à un tarif préférentiel.

Le stationnement « arrêt minute » devant l'entrée de l'école primaire

Nous rappelons aux usagers, que le stationnement minute devant l'école est réservé aux parents d'élèves. L'arrêt est autorisé, le stationnement y est interdit.



Le fleurissement du village



Nous ne sommes pas encore inscrits pour participer au concours du village fleuri mais petit à petit et grâce à nos employés des services techniques, nous pourrions avec l'ensemble des habitants, concourir à fleurir notre joli petit village et ainsi y apporter une plus value.

La place des habitants au 186, 190, 194 et 200 chemin de l'Aouillé

Un ancien Boulodrome ? Un délaissé en terre ? Cette place était tout, sauf un parking souhaité par les riverains. Cette espace a fait peau neuve et a été traité par une structure en bicouche pour permettre aux véhicules de stationner.



Le terrain multi-sport

Tant attendu, enfin, le voilà ! Le city stade, à côté du foyer est opérationnel. C'est un terrain multi-activités ouvert à tous. L'école et le centre de loisirs pourront l'utiliser dans un cadre pédagogique. Pourront y être pratiqués, le foot, le basket, le hand ball, le volley...et toute une multitude de sport. Sur sa périphérie deux couloirs pour la pratique de la course à pieds. Des tables de pique nique seront installées, ainsi qu'une table de ping-pong.



Pour sa réalisation et sa mise en œuvre l'entreprise « Kaso » a accepté de prendre dans son équipe deux jeunes résidant sur la commune.

Le jardin d'enfant au centre du village

Il verra le jour au mois de Juillet 2015 et remplacera l'ancienne aire de jeux qui était située à côté de l'église. Un jeu de grimpe et un manège compléteront la balançoire, le mini mur d'escalade et le Toboggan.

Nous vous rappelons que **la surveillance et la sécurité des enfants restent sous la responsabilité des parents.**

Les travaux relatifs à l'aménagement de l'aire de jeux pour les enfants et au stade multisports devraient bénéficier de financement des pays Porte de Gascogne, de la CAF et de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).



Les deux vitraux de l'église

Les travaux ont été réalisés par un artisan d'art M. Gey (Gimont) nous vous invitons à venir découvrir son travail, étant donné que c'est un des derniers artisans à réaliser ces œuvres à l'étaim.

Les travaux à réaliser

Le club house du terrain de tennis. Le très vieux mobil home vétuste, squatté et vandalisé régulièrement sera enlevé et remplacé par un petit club house fonctionnel et convivial. Il sera édifié en traditionnel pour se fondre avec la structure du Foyer à ses côtés.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nous sommes très heureux d'accueillir et de vous présenter le premier conseil municipal des jeunes qui a eu lieu le mercredi 10 juin 2015. Il est composé de onze conseillers et conseillères, d'une présidente. Il se réunira au moins une fois par mois.

La Présidente : Mathilde Fruit Les conseillères et conseillers Juliette Arqué, Paul Bissières, Camille Boyer, Luna Escobar, Charline Jouy, Melvin Masneuf, Thomas Pagliarulo, Léonore Panerot, Antonin Parrot, Merlin Salazar, Marina Vergé.

Nous vous tiendrons informés régulièrement de leur programme et de leur objectif.

L'opération été jeunes 2015 du 1er juillet au 31 août 2015-06-16

Cette année la mairie renouvelle cette opération en proposant à huit jeunes entre 16 et 18 ans d'intégrer pour 35 heures d'activité les services techniques, le centre de loisirs ou la préparation du festival. La participation financière de l'état devrait être de 30%.

LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS ET FÊTÉS



Le carnaval de l'école

L'école a fait son carnaval le 10 avril dernier, toutes les classes étaient présentes pour participer au défilé très coloré dans les rues du village. Et encore cette année, la sentence a été prononcée et Monsieur Carnaval a été brûlé.



La commémoration du 8 mai 1945

C'est le lundi 10 mai dernier que les enfants de l'école et les anciens combattants se sont réunis. Après la lecture par M. le Maire de l'hommage à nos combattants, le dépôt de la gerbe par la municipalité, l'ensemble des participants s'est retrouvé pour partager un vin d'honneur et des jus de fruits pour les enfants dans la salle des associations.

LE CENTRE DE LOISIRS

Le fonctionnement

Accueil des familles :

Une permanence pour le centre de loisirs périscolaire et extrascolaire est effective tous les mardis et vendredis : accueil des parents pour inscriptions, facturations, cantine, informations diverses...

Accueil : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Dates d'ouverture du centre de loisirs :

- Juillet 2015 : du lundi 6 juillet 2015 au vendredi 31 juillet 2015 inclus
- Août 2015 : jeudi 27, vendredi 28 et lundi 31 août (ouverture en fonction des effectifs inscrits)
- Toussaint 2015 : du lundi 19 octobre 2015 au vendredi 30 octobre 2015
- Noël : du lundi 21 décembre 2015 au jeudi 24 décembre 2015
Réouverture le 4 janvier 2016

Nous vous rappelons que pour ces dates, les horaires d'ouverture sont les suivants : 7h30 - 19h00

Leurs activités

Pour les enfants qui passeront les vacances de juillet au Centre de Loisirs, nous connaissons le thème retenu cette année. Les animations se feront autour « des personnages et animaux fantastiques ». Les sorties prévues durant cette période : Walibi, Animaparc, piscine à Gimont.

Cette année 30 enfants partiront avec le centre de loisirs de Ségoufielle et 13 enfants de Lias. C'est dans un centre de vacances Le bois perché à Aspet du 20 au 24 juillet 2015.



Le Centre de Loisirs et le Vide Grenier



Le 17 mai dernier, un vide grenier a été organisé par le centre de loisirs dans le but de récolter des fonds et des souvenirs. L'objectif était de pouvoir offrir aux enfants qui fréquentent le centre de loisirs des moments privilégiés et différents pendant les périodes de vacances scolaires. Le but a été atteint puisque les bénéfices de cette journée se sont élevés à plus de 600 euros. Bravo et encore un grand merci à toutes les personnes qui ont participé et qui ont apporté leur aide pour faire que cette journée puisse exister.

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Le festival Contretemps

Amis lecteurs bonjour,

Cette année, le CONTRETEMPS revient pour sa deuxième édition le **18 JUILLET 2015 sur la place de Ségoufielle**.

Au programme, un marché de créateur de 15h à 21h avec animation visuelle et musicale.

Le soir, à partir de 20h jusqu'à 1h du matin, concerts et buvettes sont au rendez-vous, avec possibilité de restauration sur place (grillades, ratatouille bio faite maison et frites maison). Nous pouvons vous dire que différents styles seront au rendez-vous !! Du Jazz Electro, du Funk Rock, de la Chanson Vivante et enfin de la musique Tribal acoustique.

Comme l'année dernière, l'entrée sera à prix libre.

Nous vous attendons nombreux !

Musicalement votre,

L'équipe du CONTRETEMPS



Le festival Rock & Blues

Chères Ségoufielloises, chers Ségoufiellois,

Le Festival revient, cette pause ne pouvait être que provisoire ! Nous voici donc, « alive and kicking » « plein de vie » comme dirait Jim Kerr, le chanteur des Simple Minds.

Nous vous promettons une belle soirée. Le plateau que nous vous proposons, l'accueil que nous vous réservons, seront à la hauteur de vos attentes. Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent, la Municipalité, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, ainsi que nos partenaires financiers. Un grand merci aux bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts pour faire vivre Ségoufielle.

A vous tous Ségoufielloises et Ségoufiellois, rendez-vous dès **18h30 le samedi 22 août 2015**.

Marcel AZELOUT

Président du Festival Rock & Blues de Ségoufielle.



La fête du village

LE PROGRAMME :

Samedi 19 septembre

à partir de 14h et jusqu'à deux heures du matin.

Animation gratuite avec les jeux installés pour la journée de 10h à la tombée de la nuit.

Le programme complet pour les animations gratuites est en préparation.

Attractions payantes avec auto-tamponneuses, pêche aux canards, saut à l'élastique, et pour les plus gourmands des churros, des sucreries et des petits jouets.

Il y aura aussi un restaurant aux allures réunionnaises dès 19h, un bar sera installé pour servir des boissons fraîches, et accompagner vos plats et desserts.

Une soirée ambiance années 80 animée par le groupe Zen ouvrira la soirée dès 19h, et ainsi vous pourrez vous laisser porter au rythme de la musique, et pourquoi ne pas aller faire un tour sur la piste de danse créée pour l'occasion.

Dimanche 20 septembre

Dès 12h nous vous attendons pour partager un apéritif offert par la municipalité. Pour poursuivre les festivités, avec cette année, une cérémonie pour l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune et la distribution du nouveau guide pratique de Ségoufielle.

À 14h concours de pétanque organisé par le club de tennis de Ségoufielle.



Le comité des fêtes

Nous sommes heureux de vous annoncer la re-rennaissance du comité des fêtes de Ségoufielle suite à l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2015. Le bureau élu et sa composition :

Charlotte Cornet-Brot (Présidente), Malik Ziane (Vice-président), Jean-Marc Brot (Secrétaire), Matthieu Paidavoine (Secrétaire adjoint), Lucile Selve (Trésorière).

Si vous avez des idées d'animation ou des questions, vous pouvez nous contacter par téléphone au 09 73 68 00 43 ou par email au comitedesfetessegoufielle@gmail.com

Une nouvelle association est née, « La C.L.E » de Ségoufielle

La CLE de Ségoufielle : Club de Loisirs et d'Entraide intergénérationnel.

Elle vient de voir le jour le dimanche 14 juin dernier. Nous ne manquerons pas de vous adresser leur programme et leur proposition. Caroline, Jérôme et Chantal sont les responsables du bureau de l'association.

Pour tous renseignements ou proposition d'idée n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 62 07 03 06

Le Tennis Club Ségoufiellois



L'Association Tennis Club Ségoufiellois propose à ses adhérents l'apprentissage et le perfectionnement de la pratique du tennis dans un cadre convivial, avec des formateurs expérimentés. Dès la moyenne section, les enfants peuvent débiter le mini-tennis.

Cette fin de saison et début de saison prochaine seront marqués par l'accent sur le tennis féminin, avec des séances spécialement dédiées à toutes celles qui veulent essayer ce sport.

Des informations seront envoyées ultérieurement par l'association ; vous pouvez d'ores et déjà nous faire part de vos motivations à tcsegoufiellois@fft.fr

Les inscriptions pour la saison prochaine auront lieu courant septembre pour une reprise en octobre.

Sportivement, Dorothée, Sabine et Haja

La bibliothèque Papier Mâché

Kamishibai à la bibliothèque « Papier Mâché »

Jeudi 23 avril 2015, pendant les vacances scolaires, la bibliothèque a invité les enfants à une séance de Kamishibai, ou petit théâtre d'images. Ce spectacle, présenté par la comédienne Isabelle Bedhet, a ses origines au Japon. Lors de cet après midi, une quarantaine d'enfants a découvert en images « L'arbre aux surprises », un conte de Nathalie Straseele, et quelques petites histoires de saison.



C'est toute l'année la possibilité d'emprunter des livres, des CD, et des DVD. Animée par des bibliothécaires bénévoles au sein de l'Association « Papier Mâché ». Les permanences sont assurées les lundis de 20h 15 à 22h, les mercredis de 16h à 19h, les vendredis de 16h30 à 19 et samedis de 10h à 13h (horaires aménagés pendant les vacances scolaires).

Vous pouvez aussi participer au concours de nouvelles qui s'ouvre en juin. Nous nous réjouissons d'avance de vous compter parmi nos adhérents, les auteurs de nouvelles et pourquoi pas dans notre équipe ! Pour toute information :

<http://www.mediagers.fr/mediatheques/segoufielle>

Le club de Bridge

Et si vous découvriez le bridge avec le Fit d'Hector ?

Vous aimez jouer aux cartes ? Si oui, il faut se mettre au bridge. Pour tous ceux qui veulent découvrir ce jeu, le roi des jeux de cartes, le Fit d'Hector propose un essai gratuit d'un mois en groupe avec un professeur. Les cours débutent le 2ème mardi de septembre à 18h, il suffit de pousser la porte. Vous pouvez également venir voir le jeudi à 13h45. Toutes les activités se déroulent à la salle des associations. Vous serez le bienvenu.

Le Fit d'Hector, à l'image du village, reste un club à taille humaine où tous les adhérents se connaissent. Les tournois sont l'occasion pour les membres du club de se rencontrer. Le club propose des tournois tous les jeudis après midi de 13h45 à 18h30 et d'autres en soirée (le club pourra vous communiquer les dates). Ces tournois accueillent aussi des amis bridgeurs de Grenade sur Garonne, d'Auch, de Lombez et autres clubs voisins.

Le Fit d'Hector propose aussi une école de bridge pour tous les niveaux de joueurs. Les trois niveaux de cours se déroulent tous les mardis soirs à 18h, 19h et 20h30. Benjamin Gautier est un de ces professeurs de la nouvelle génération qui se propose de vous faire découvrir d'une manière ludique ce jeu réputé difficile. Depuis 2008, il est maître assistant, titre de la FFB.

Le Fit d'Hector est un club à déguster sans modération. Prenez un informaticien, une bibliothécaire, une vendeuse, un pharmacien, une mère au foyer, un instituteur...mélangez bien, ajoutez un zeste de vétérinaire, et saupoudrez d'un mélange de retraités. Vous pourrez déguster une excellente gourmandise, le « Suprême du fit d'Hector ».

S'affronter en tournoi, échanger un bouquin, transpirer sur une donne difficile, faire goûter sa dernière recette, discuter les résultats et se retrouver pour un pot bien mérité... ainsi va le bridge au Fit d'Hector. Venez voir...c'est vrai.

Pour plus de renseignements 05 62 07 14 71

et nous serons présents à la fête du sport et de la culture le 5 septembre 2015 à L'Isle-Jourdain.

Association Rythmes et Danses



Vous aimez danser ou vous souhaitez apprendre dans une ambiance détendue et conviviale, alors n'hésitez pas, venez rejoindre L'Association « RYTHMES ET DANSES ». Nous vous proposons, avec nos 2 professeurs, Christine et Mike :

Les lundis entre 20h15 et 22h45, le Rock, le cha-cha, la valse, le tango, le quickstep, la samba, la rumba et le paso doble. Activité dans la salle des associations

Les Mardis entre 19h30 et 22h30 la salsa cubaine dans la salle du foyer.

Notre site internet à votre disposition : www.rytmesetdances.unblog.fr vous y trouverez toutes les informations pratiques. Vous pouvez également appeler au : 06.81.30.37.75 - 06.85.98.07.61 ou le 06.11.96.01.98. Dernière info, les cours reprennent le LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015

Association Etats2corps

Voici venue la fin de la saison pour l'association Etats2Corps et le début de vacances bien méritées pour nos professeurs et nos danseuses et danseurs. Le spectacle de fin d'année a été époustoufflant, et je tire mon chapeau à tous nos artistes qu'ils soient danseurs ou professeurs pour leur professionnalisme et leur engagement sans limite.

Merci à tous !



L'association ré-ouvrira ses portes en septembre pour une saison encore plus belle ! Pour vous inscrire vous pouvez consulter les créneaux et les formulaires de préinscriptions sur notre site web : www.etats2corps.fr

Nous vous rappelons que l'association offre un cours d'essais à la rentrée alors n'hésitez pas, venez essayer et vous ne pourrez plus vous en passer !!!

Bonnes vacances et à très vite !

Béatrice Bradley Présidente Etats2Corps

Association Gymnastique de Ségoufielle

Activité : Gymnastique- Présidente : Christine Villain 05 62 07 18 91- Trésorière : Anne-Marie Sartori 05 62 07 57 04

L'association Gymnastique de Ségoufielle, est une association loi 1901, créée en 2001. Elle regroupait cette année 45 adhérents. Elle propose 3 séances par semaine, en fonction de vos attentes et de vos possibilités horaires avec différents matériels : haltères, bâtons, steps, élastiques, ballons. Les cours : gym douce, stretching, méthode Pilates, gym tonique et depuis septembre 2015 Gym ball, sont dispensés par une animatrice diplômée et expérimentée.

L'association E.B.R.A Écoute Bien-être Relation d'Aide

Vous propose ses nouveautés, ses ateliers et son calendrier pour l'année 2015/2016. Une thérapeute spécialisée en systémie familiale proposera des entretiens dans les locaux de l'É.B.R.A. à partir de décembre 2015

5 rendez-vous pour un cycle d'initiation à l'écoute et à la relation (plaquette disponible à la mairie)

Les 18 octobre, 22 novembre, 20 décembre 2015. Le 24 janvier et 20 mars 2016. Sur la Journée de 9h30 à 17h30.

5 ateliers en lien avec l'approche centrée sur la personne

Le 26 septembre 2015 Les Fleurs de Bach et l'Approche Centrée sur la Personne. Animé par Dominique Belin

Le 22 mai 2016 Je danse comme je suis, je suis comme je danse. Animé par Sandrine Dinse

Le 17 avril 2016 Arthérapie je me découvre et me rencontre avec l'art. Animé par Francine Chaplain

Le 22 mai, 12 juin 2016 Tarot psychologique et Approche Centrée sur la Personne avec Georges Pader

06 32 30 73 80 ou lebra@orange.fr

Le club de foot

La saison 2014/2015 vient de se terminer. Les deux équipes séniors ont réalisé un remarquable parcours en terminant chacune à la troisième place de leur poule.

Vous trouverez tous les renseignements pour la rentrée sur son site : <http://assegoufielle.footeo.com/>

Une section pour les jeunes de 4 à 14 ans devrait voir le jour dès la rentrée.

N'hésitez pas à contacter le club qui répondra à toutes vos questions au 06 89 43 52 22 ou le 06 68 09 31 48

LES BRÈVES

Nous donnons la parole à

Yvonne Baqué, née dans notre village,
pour nous raconter quelques moments de sa vie

Bonjour à vous,

Je m'appelle Yvonne Bousses, épouse Bacqué. Je suis née le 26 juin 1927 à Ségoufielle, la maison que j'occupe a été construite par mon grand-père en 1884. Je suis allée à l'école de Ségoufielle à l'âge de cinq ans. Elle avait pour domicile la salle du conseil municipal actuel, nous étions alors en 1932. Le maître d'école s'appelait M. Combes, il était sévère et méchant, il ne se gênait pas pour donner des paires de gifles. Il semblait toujours en colère. Chaque jour, Mme Combes son épouse, venait nous faire une séance d'écriture et de lecture avec son enfant Pierrot qui était handicapé. Les jours d'école étaient le lundi, le mardi, mercredi, vendredi, et le samedi. Nous travaillions toute la journée. A cette époque là, Ségoufielle était essentiellement agricole, aussi chaque matin avant de partir à l'école je devais soigner les volailles. Je donnais un « coup de mains » comme le demandaient mes parents. Le travail à faire à la ferme m'était présenté d'abord comme un jeu d'apprentissage des noms, mais en grandissant il devenait de plus en plus pénible. Les meilleurs moments étaient ceux que je passais à l'école. Tous mes déplacements se faisaient à pieds. J'avais deux paires de chaussures, des galoches en hiver et des sandales à lanières de cuir en été. Comme vêtement pour sortir je mettais une pèlerine imperméable qui servait par tous les temps.

C'est à douze ans que j'ai rencontré M. Berly l'instituteur qui remplaça M. Combes. Lui était sévère mais pas méchant. Il avait comme particularité de nous faire passer par la salle des lavabos tous les matins d'école, pour que

nous nous lavions les dents dans le bureau qu'occupe monsieur le maire aujourd'hui, c'était la salle où se trouvait un évier où nous avions tous nos brasses à dents, notre gobelet et le dentifrice. C'était assez paradoxal, parce que, pour nous récompenser il nous donnait des caramels en forme de poissons. Il faisait un sapin de Noël chaque année, et demandait à chaque élève le cadeau qu'il souhaitait avoir. Dans la limite du possible, il répondait à nos attentes, organisait une grande fête en invitant nos parents. Nous chantions et je me souviens d'une chanson en particulier qui me tient à cœur « j'irai revoir ma Normandie ». Cet instituteur est resté jusqu'au début de la guerre. C'est une institutrice qui a pris sa place, Madame Chevalier.

J'ai quitté l'école en 1939, suite à la mobilisation. Le 2 septembre 1939 le garde champêtre est passé dans tous les hameaux du village pour annoncer que tous les hommes en âge de partir à la guerre devaient rejoindre leur affectation. La guerre était déclarée, ma vie allait changer.

J'ai travaillé chaque jour de 5 heures à 21 heures, certains jours plus tard. Je m'occupais de toute l'intendance, des animaux, du potager. Et ce, jusqu'au retour de mon père qui était parti faire la guerre depuis un an. Tout est resté ainsi après son retour, le retard était trop important. Je ne suis pas retournée à l'école. Le dimanche était un jour de repos, mais autant j'étais considérée comme un homme la semaine pour tous les travaux à exécuter, autant le dimanche je redevais une fille. Je n'ai pu sortir qu'à l'âge de 16 ans de 12h30 à 17h.

Quand les allemands sont entrés dans l'Isle Jourdain, et à partir de ce moment là, j'ai compris qu'il fallait se méfier, toujours se cacher, tenter de les éviter surtout quand l'ennemi se faisait proche. Je me souviens d'un dimanche après-midi, dans le cinéma de l'Isle Jourdain, j'étais installée pour une séance, le projectionniste de l'époque M. Esparbes est venu nous prévenir de ne pas pleurer, de ne pas parler, de ne pas crier, de ne pas bouger. « Nous sommes encerclés, attendez mon feu vert pour quitter la salle ». La peur venait après, pas pendant la fuite. Heureusement et étrangement d'ailleurs.

A cette époque là, tout ce que nous avions comme alimentation nous devions l'apporter à la mairie. C'était un ordre et une obligation. Tout, légumes, œufs, volailles. Un jour où j'étais seule dans la maison j'ai retrouvé deux allemands dans le couloir. Un parlait très bien notre langue, il voulait de la nourriture. Et bien entendu, nous étions censés ne pas en avoir puisqu'elle était réquisitionnée. J'ai eu très peur, ils ont attrapé des oignons suspendus au-dessus de la table et ils sont partis faire la même demande dans les maisons voisines. Il y a eu la fin de la guerre, je suis restée à la ferme pour aider mes parents.

Quand j'ai rencontré Maurice j'avais 22 ans, nous nous sommes mariés en 1949. Trois jours avant notre mariage alors que nous rendions visite à un des garçons d'honneur pour prendre l'apéritif nous nous sommes fait gronder très sévèrement par mon père. Il était 20h quand nous sommes rentrés ! Ensuite nous avons eu deux enfants. Mon mari a été malade, il est resté quatre années sans travailler. Pour vivre, comme à cette époque aucune aide n'existait, j'ai travaillé chez des commerçants de l'Isle Jourdain. J'ai beaucoup aimé ce métier. Ensuite nous sommes partis en 1959 travailler à Montrabé puis à Beaupuy dans la Haute-Garonne. Aussi, comme il a gardé une santé fragile, j'ai rejoint l'association « Aide aux mères de famille ». J'ai fait une formation pour apprendre le métier de travailleuse familiale. J'ai fait partie de cette association et j'ai travaillé jusqu'en 1988 année où j'ai pris ma retraite. Nous sommes revenus vivre à Ségoufielle en 1985.

Quelques souvenirs auxquels je suis attachée et qui me rappellent ma vie passée à Ségoufielle :

« Nous faisons, quand j'étais jeune, pendant la guerre des soirées théâtrales organisées par Albert Bajon et les jeunes du village. C'était des moments de joie et de partage pendant ce climat si particulier.

« Il y avait deux épiceries une au rond point de la D9 où se trouve le restaurant et l'autre face à l'église qui est devenu aussi un relais de poste », aujourd'hui sur sa façade il y a inscrit le nom de « Ségoufielle ».

« Je me souviens que jusqu'à mes 25 ans tous les Ségoufiellois et Ségoufielloises avaient un lien de parenté, à part l'instituteur et le curé ».

« Plus tard il y a eu un club du 3ème âge créé et animé par Me Abel Saint Aguët et son épouse, en lien avec la communauté agricole. Il a fonctionné jusqu'en 1997. Il marchait très bien, nous y étions très nombreux ».

Ma vie a été pleine de surprises, bonnes ou mauvaises. Tout cela est compensé aujourd'hui par la joie que j'éprouve avec mes enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants. Mon mari est parti en janvier 2005, et depuis je continue seule mon chemin.

Et voilà, ce dont je me souviens, je laisse la place à d'autres personnes nées dans la commune de continuer l'histoire.



Le logo

Nous vous présentons le nouveau logo qui sera désormais sur tous les documents officiels de la mairie et que vous découvrirez bientôt sur les véhicules et autres supports.



Un auteur local vous présente son roman

Le roman d'un Ségoufiellois a été publié, il s'intitule : Séduction Game- Bref, je crois que c'est pas ma journée.
Son auteur, Grégory Huchon a 25 ans, il est dans la communication, le droit, la géopolitique.
De sa plume dynamique, poétique, colorée et moderne a surgi un roman 2.0 c'est-à-dire interactif.

Passages en musique, photos, vidéos vivibles sur le web via smartphone, tablette et pc.
D'ailleurs vous pourrez vous abonner aux comptes twitter des personnages.



Oserez-vous vous glisser dans la peau de Paul Hamploi, un malchanceux pathologique, chomeur, maladroit, paranoïaque et radin.

Paul dispose sur son smartphones d'applications inédites, loufoques créées par Giovanni, un ami geek travaillant pour une branche secrète du Pentagone. Il peut notamment grâce à cet outil accéder aux pensées des gens, communiquer avec des objets, filmer ses rêves...

Un roman original, hilarant, fascinant.

Vous trouverez la bande s'annonce sur youtube, et sur le blog : <http://seduction-game.10trayant.over-blog.com>

Comité de rédaction

Journal édité par l'équipe du Conseil Municipal
Marie-France URBAN

Conception et réalisation

Véronique LOUIS - 05 62 67 86 56 - visu-l@wanadoo.fr

Impression

Imprimerie Nouvelle - L'Isle-Jourdain - 05 62 07 06 07 - contact@imprimerie-nouvelle-gers.fr

Transports

Comment se déplacer depuis Ségoufielle...

Scolaires

www.transports-scolaires.cg

SNCF

www.ter-sncf.com

Cars de liaison sur le canton

www.alliance-bus.com/new
www.transbus.org/reseaux/32.html

Sites de covoiturages

www.covoiturage.fr
www.covoiturage-libre.fr
www.carpooling.fr

État civil au 1er janvier 2015

Naissances

BOURCY Pauline, Elisabeth née le 5 mars 2015
BOFFARD Roxane, Marie née le 18 mars 2015
FALGAYRAC Robin, Louis, Marius né le 1er avril 2015
EL HAMIDI Nizar, né 19 mai 2015

Mariages

RAVINEAU Virginie et PERPETE Gaëtan le 28 avril 2015
Emmanuelle MARTINEZ et David MENEGON le 30 mai 2015

Décès

LARTIGUE LAURENDON Françoise, Denise, Elise décédée le 20 janvier 2015
LARTIGUE Gaston, Omer, Emile décédé le 12 février 2015
De Fumel Jean, Pons, Marie le 18 avril 2015

Infos pratiques

Horaires Mairie

Lundi, Vendredi : 8h30 - 17h00

Mardi, Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Mercredi, Samedi : 9h00 - 12h00

Contacts

Tél. : 05 62 07 03 06

E-mail : mairie-de-segoufielle@wanadoo.fr

Les Nouvelles de

Ségoufielle 
La Gascogne Toulousaine

N°11 Juin 2015

Je n'oublie pas quelques règles de vie, à savoir :

Quand je tonds mon gazon, quand je fais des travaux, je respecte la tranquillité publique, donc celle de mes voisins. De fait, je peux tondre ou faire du bruit, cependant j'arrête entre 12h et 14h et après 18h en semaine. Les dimanches et jours fériés je peux reprendre entre 10h et 12h.

Il y a aussi les déjections de nos animaux laissées en « vue » sur les espaces publics entre autre...Et si je prenais avec mon animal, quand je le promène, un sachet pour ramasser ses besoins afin de les déposer dans une poubelle mise à notre disposition sur ces aires de détente fleuries et entretenues ?

Toutes ces règles sont pensées afin d'honorer le « bien vivre ensemble ». Si je ne respecte pas, c'est dégradant, dommage et embêtant !